



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 7, n°3 | Décembre 2016

Modalités de qualification et de gestion des
ressources naturelles (1/2)

But, where are the politics here ?

Retours sur l'école d'été 2016 de l'European Consortium for Political
Research : « Environmental Politics and Policy »

Marie Drique et Élise Poisnel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11505>

DOI : 10.4000/developpementdurable.11505

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Marie Drique et Élise Poisnel, « But, where are the politics here ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 7, n°3 | Décembre 2016, mis en ligne le 21 décembre 2016, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11505> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11505>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

But, where are the politics here ?

Retours sur l'école d'été 2016 de l'European Consortium for Political Research : « Environmental Politics and Policy »

Marie Drique et Élise Poisnel

- 1 Alors que pour certains, l'idée de « participer à une école d'été » sonne aux oreilles comme une antinomie repoussante, pour d'autres, il s'agit d'un moment d'échanges et de rencontres privilégiés, d'un rituel du monde académique.
- 2 Depuis 2001, le groupe Environmental Politics de l'ECPR propose un tel événement tous les deux ans, à destination des jeunes chercheurs souhaitant explorer la question politique de l'environnement sous ses différentes coutures (analyse des politiques publiques et relations internationales, sociologie des mobilisations et des partis politiques, sans oublier la Green Political Theory). L'objectif est non seulement de permettre aux jeunes chercheurs, doctorants et post-doctorants, de présenter et discuter leurs travaux, mais aussi de renforcer le réseau académique international autour des enjeux environnementaux. Longtemps organisée à l'Université de Keele (RU), la dernière édition s'est déroulée à Sciences Po Lille en Juin 2016, en partenariat avec la revue *Développement Durable et Territoires*, l'Ademe, le Ceraps, l'université Lille 2 et la Fondation de l'écologie politique. La confrontation entre les différentes approches de la question environnementale s'est nourrie des contributions d'une quinzaine de participants d'horizons divers : Angleterre, France, Australie, Nouvelle-Zélande, Suède, Espagne, Turquie et Ecosse. Suivant le schéma des années précédentes, les échanges se sont déroulés sur une session de 10 jours rythmée par une conférence matinale et des après-midi débats. L'endurance était de mise, mais propice à l'exploration de la diversité des méthodes utilisées (étude comparative, ethnographie, monographie, régression logistique etc.) et des perspectives de recherches sur les questions environnementales. C'est en tant que doctorantes en sciences politiques, travaillant sur la justice écologique et sur la prise en compte de la durabilité forte dans les politiques publiques, que nous avons participé à cette école d'été : nous en proposons ici un retour subjectif et non exhaustif.
- 3 À l'image de la place qu'il occupe dans ces débats, le concept d'« Anthropocène » a fait l'ouverture et la fermeture de l'école d'été (A. Dobson¹ et M. Wissenburg²), essayant au

passage de nombreuses critiques. M. Wissenburg décèle notamment dans l'émergence de cette notion le risque d'une démesure plus grande encore. L'anthropisation de la Terre, que l'Anthropocène révèle, atteste pour lui sa reconstruction possible, notamment via la géo-ingénierie³. L'Anthropocène laisserait ainsi penser que si les périls écologiques procèdent de la main de l'homme, c'est par la même puissance qu'ils pourront être évités. Au-delà du risque d'une technocratie, qui envisage la rationalité en finalité comme seule boussole de nos choix, c'est aussi l'image d'une société uniforme, induite par cette notion, qui a été visée. À nous mettre tous dans le même bateau, elle masque les dynamiques de domination – de race, de classe et de genre – qui se traduisent pourtant aussi dans nos rapports à l'environnement. Autrement dit, l'homogénéité suggérée par l'Anthropocène dépolitise les enjeux écologiques : elle nous détourne de leurs causes structurelles et oriente le débat vers une question technique plutôt que d'interroger les dynamiques sociales qui la sous-tendent.

- 4 Et c'est bien des frontières du politique, voire de sa disparition, dont il a été question tout au long de cette école d'été. Ce débat fut parfois directement l'objet de communications, notamment lorsque M. Leblay⁴ s'est interrogé sur la qualification de l'engagement des habitants d'écovillages ; le recentrement sur le quotidien s'apparente-il à un retrait de l'engagement militant ? Il fut plus généralement le fruit d'une confrontation entre diverses définitions autour de la table. En un sens, on peut remercier Jared Finnegan pour sa persévérance à nous demander sans ambages : « But where are the politics here ? ». L'ensemble des interventions a ainsi pu rendre compte de ces multiples jeux et enjeux définitionnels, des voies diverses de la politisation et de la dépolitisation. Au-delà de l'existence de politiques publiques nationales et internationales dédiées, l'environnement est « politique » car il est le lieu de conflits entre des représentations du monde concurrentes.
- 5 Pour certains, le politique s'impose d'emblée dans les travaux portant sur l'action publique et/ou les acteurs publics. C'est le cas des travaux de J. Finnegan⁵ qui cherche à identifier dans les cadres politico-législatifs des États occidentaux les caractéristiques favorables à la mise en place de politiques de lutte contre le changement climatique ou encore de D. Newell⁶ qui s'intéresse au poids des croyances des acteurs clés au sein de réseaux actifs dans l'institutionnalisation des politiques d'énergies renouvelables. On retrouve cette perspective dans les travaux de S. Chin-Yee⁷ et D. Compagnon⁸, qui analysent les stratégies d'acteurs – dans les pays africains et chez les acteurs privés – au cœur des négociations sur le climat, ou encore dans ceux de S. Guzman⁹ qui souligne un processus de « mainstreaming » du développement durable, dans la mesure où il devient transversal aux programmes et institutions onusiennes. À la question de savoir ce que produit ce « mainstreaming » sur le contenu de la durabilité, la réponse n'est pas univoque. L'hypothèse d'une dépolitisation surgit alors, appuyée par une autre série de travaux qui s'intéressent aux conséquences du New Public Management et de la libéralisation des marchés (B. Boeuf¹⁰, N. Kirk¹¹, M. Brummer¹²) sur les politiques de gestion de l'eau. Tous ont observé une tendance à valoriser le compromis et à orienter le débat sur des questions techniques qui évacuent la montée en généralité et les conflits axiologiques.
- 6 À l'inverse, les interventions centrées sur les mobilisations ont illustré un processus de remise en question du modèle productiviste, de revendication d'un pluralisme ontologique, à partir d'une réflexion sur l'environnement et la durabilité. B. Doherty¹³ a ainsi souligné l'importance du contexte culturel pour saisir les diffusions réussies ou

avortées des techniques d'action directe de groupes anti-OGM français et anglais. Les autres analyses présentées ont cependant majoritairement porté sur les évolutions discursives et stratégiques liées à une réappropriation des enjeux de durabilité par différents groupes d'acteurs – voire à sa curieuse non-existence chez les mouvements féministes par exemple (S. MCGregor)¹⁴. N. Carter¹⁵ met en avant une stratégie électoraliste pour expliquer les raisons du tournant « vert » des programmes des partis politiques au Royaume-Uni au milieu des années 2000, tandis que R. d'Argy¹⁶ a posé le constat d'une évolution idéologique dans le sens d'une intégration de la question environnementale au sein du front de gauche en France. Les analyses détaillées de ces processus de « re-framing » à partir des enjeux environnementaux ont par ailleurs souligné leur objectif de légitimation, aussi bien que l'existence de thèmes ou « sphères » propices à cette dernière. Celui de la santé pour l'électrosensibilité (A. Oullion)¹⁷ ou de la spiritualité et de la doctrine pour certaines communautés indigènes ou religieuses (M. Driquet¹⁸, C. Winter¹⁹, A. Hague²⁰). Ces analyses rendent compte in fine d'un lien étroit entre l'expérience de notre environnement – une relation physique et/ou spirituelle – et la constitution, voire l'affirmation des identités individuelles et collectives. Mis en avant dans un contexte de bouleversements écologiques sans précédent qui menace cette expérience, ce lien, témoin d'une interdépendance, nous invite à interroger les outils et théories des sciences politiques.

- 7 Dans ce sens, D. Schlosberg²¹ a poursuivi sa réflexion sur les moyens d'articuler justice sociale et soutenabilité environnementale, et de faire converger justice environnementale (entre les hommes, vis-à-vis de l'environnement) et justice écologique (étendue à l'ensemble de la nature). Il insiste pour cela sur le rapport physique que nous entretenons avec nos milieux de vie et sur son rôle dans la construction identitaire. Un tel rapport permet selon lui, d'envisager la permanence de nos environnements comme une capacité, et dès lors de chercher à éviter la disparition de certains espaces pour empêcher autant d'identités désemparées. Dans le même ordre de questionnements, L. Semal et B. Villalba²² ont remis en cause nos représentations d'un temps linéaire, sans fin, alors que l'espace-temps de nos décisions se contracte au vu des tendances écologiques globales. Cette contraction temporelle ne remet pas seulement en cause la procédure démocratique : elle demande une révision globale du projet démocratique. De fait, le récit d'expérience d'Y. Cochet²³ au ministère de l'environnement en France et au parlement Européen, est venu corroborer le constat de paradigmes inadaptés à la prise en compte de la crise écologique.

NOTES

1. A. Dobson, « Green Politics in the Anthropocene ».
2. M. Wissenburg, « Disarming the Anthropocene ».
3. Voir également F. Neyrat, 2016, *La part inconstructible de la Terre, Critique du géo-constructivisme*, Seuil.
4. M. Leblay, « Living ecologically : politicisation processes in French ecological communities. »

5. J. Finnegan, « The political economy of climate action : Competition, negotiation, and national policy responses to climate change ».
 6. D. Newell, « Implementing Wind Power Policy : Institutional Frameworks and the Beliefs of Sovereigns ».
 7. S. Chin-Yee, « Regional Drivers of Climate Policy : Africa and the Global Governance of Climate Change. »
 8. D. C. « Steering the Ecological Transition : what is wrong with private-led transnational environmental governance ? ».
 9. Sandra Guzman, « What is mainstreaming climate change in theory ? ».
 10. B. Boeuf, « Undermining European Environmental policy goals ? The EU water framework directive and the politics of exemptions ».
 11. Nick K., « New Public Management and collaboration in Canterbury, New Zealand's freshwater management. »
 12. Mathias B., « Initiatives for and actions against farm removal in Catalonia from a political ecology and ecosystem services perspective ».
 13. B. Doherty, « Understanding Tactical Choices in Environmental Action ».
 14. S. McGregor, « Gender Matters in Environmental/Climate Politics ».
 15. N. Carter, « The Changing Climate Policy of Great-Britain, from Blair to Cameron ».
 16. R. d'Argy, « Political Ecology Spreading into radical left parties. The example of the French Left Party ».
 17. A. Oullion, « Associations and the construction of electromagnetic fields as a public health issue ».
 18. M. Drique, « Ecological limits : what does « materiality » refer to, An interpretation of ecological limits by Catholic actors ».
 19. Christine W., « Still Talking Past Each Other : A Maori Ontology of Intergenerational Environmental Justice ».
 20. A. Hague, « Faith-based communities and environmental advocacy : and ethnographic study ».
 21. D. Schlosberg, « Environmental Justice, Climate Justice, and Adaptation Planning ».
 22. L. Semal et B. Villalba, « The time of the Ecological Crisis : a Contraction of Democracy ».
 23. Y. Cochet, « Environmental issues in Government : When Green Politics Meet Realpolitik ».
-

AUTEURS

MARIE DRIQUE

Marie Drique est doctorante en sciences politiques, au Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (UMR 8026) à l'Université de Lille 2. Ses travaux portent sur la construction d'un référentiel de justice écologique par des acteurs catholiques, abordé sous l'angle théorique de la justice environnementale, marie_drique@orange.fr

ÉLISE POISNEL

Élise Poisnel est doctorante en sciences politiques, au Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (UMR 8026) à l'Université de Lille 2. Ses travaux portent

sur la prise en compte des enjeux de durabilité dans la construction des politiques alimentaires locales, à partir d'une étude de cas en Nord-Pas de Calais, elise.poisnel@gmail.com